

RUPTURE D'ÉQUILIBRES AU MALI

Entre instabilité et recompositions

Salim Chena et Antonin Tisseron

De Boeck Supérieur | *Afrique contemporaine*

2013/1 - n° 245
pages 71 à 84

ISSN 0002-0478

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2013-1-page-71.htm>

Pour citer cet article :

Chena Salim et Tisseron Antonin, « Rupture d'équilibres au Mali » Entre instabilité et recompositions, *Afrique contemporaine*, 2013/1 n° 245, p. 71-84. DOI : 10.3917/afco.245.0071

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rupture d'équilibres au Mali

Entre instabilité et recompositions

Salim Chena
Antonin Tisseron

L'intervention militaire franco-africaine au Mali, déclenchée le 11 janvier 2013, a permis la reconquête des régions du nord du pays, alors entre les mains de groupes jihadistes ayant évincé les rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad. La désstabilisation du Mali, si elle est la conséquence directe de la chute du régime de Mouammar Kadhafi, s'inscrit cependant dans des dynamiques plus anciennes renvoyant à la fois à la perception de l'autre, aux relations entre les pouvoirs et les territoires, aux évolutions du sacré et à l'attitude des principaux acteurs régionaux. Rendre intelligible la trajectoire du Mali durant l'année 2012 impose de la replacer dans le temps long, ne serait-ce que pour éviter tout manichéisme dans les analyses.

Mots clés : Mali – Sécurité – Relations internationales – Rébellion Touareg – Coopération – Intervention militaire

Le 17 janvier 2012, des rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) attaquent la garnison malienne de Ménaka, dans l'est du pays. Deux mois plus tard, le 22 mars, un coup d'État dépose le président Amadou Toumani Touré, tandis que les rebelles dans le nord repoussent les forces armées maliennes de différentes localités, avant d'en être elles-mêmes délogées par des groupes se revendiquant comme islamistes. Cette brutale accélération de l'histoire, dans un pays tantôt considéré comme un modèle démocratique dans la région, tantôt comme un « maillon faible » dans la lutte contre le terrorisme et un État corrompu, est indissociable des conséquences du « Printemps arabe » en Libye.

En effet, l'émergence d'une nouvelle rébellion, et ses capacités opérationnelles, renvoient directement à la chute du régime de Mouammar Kadhafi et à son impact sur les équilibres régionaux, en bouleversant les rapports de

Salim Chena est ATER à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et chercheur associé au laboratoire LAM (« Les Afriques dans le monde »). Il est rédacteur en chef adjoint de la revue en ligne *Dynamiques internationales*. Il travaille actuellement sur les questions

de politique internationale au Maghreb et au Sahel (salim.chena@neuf.fr).

Antonin Tisseron est docteur en histoire. Chercheur associé à l'Institut Thomas-More, il exerce également comme consultant indépendant et officier de réserve dans l'armée de

Terre. Il travaille actuellement sur le Maghreb et le Sahel, mais s'intéresse aussi à la conflictualité en Afrique à travers la politique de la France et des États-Unis sur ce continent (a.tisseron@institut-thomas-more.org).

force entre les différents acteurs sahéliens. Cependant, l'embrasement du Sahel n'est pas soudain. À bien des égards, la fin de la *jamahiriya*¹ libyenne n'a agi que comme un révélateur et un catalyseur de fragilités existantes et de tensions anciennes. La rébellion du MNLA n'est pas la première de la part de Touaregs revendiquant l'indépendance, l'autonomie ou un accès meilleur aux ressources du pays et aux financements internationaux. De même, la présence de groupes armés considérés comme terroristes n'est pas nouvelle dans la région. Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est dans le nord du Mali depuis 2003, avec une complaisance plus ou moins assumée par le pouvoir malien et des alliances avec les populations locales, notamment arabes.

Si elle a mis à jour des dynamiques anciennes, la trajectoire du Mali nourrit également des recompositions internes et régionales, renvoyant à la fois à l'intégration des populations dans les États issus des indépendances, à la mondialisation de l'islam africain et aux réactions des États face à cette nouvelle donne géostratégique. Appréhender l'impact des « printemps arabes » sur le Sahel implique aussi bien d'interroger les conséquences de la chute de Kadhafi sur la région et les racines de la situation au Nord-Mali, que les transformations en cours et les réactions des États sahéliens face à une instabilité qui les menace et à laquelle ils ne peuvent mettre fin seuls.

Tectonique sahélienne et chute de Kadhafi

La guerre en Libye a fait l'effet d'un séisme pour les pays du Sahel. Dès le début des affrontements, les arsenaux sans surveillance, disséminés dans le pays par un « guide » paranoïaque (Martinez, 2010, p. 72), ont été aisément accessibles aux pillards, aux rebelles et aux trafiquants de tous ordres. Le dimanche 12 juin 2011 au Niger à 80 kilomètres au nord d'Arlit, des éléments de la garde nationale récupèrent ainsi, à l'issue d'un accrochage, deux véhicules 4 x 4 dont l'un contient 640 kilogrammes d'explosifs, 435 détonateurs et 90 000 dollars américains destinés, semble-t-il, à être livrés à des membres d'AQMI en échange des quatre otages français toujours retenus depuis leur enlèvement en

1. L'« État des masses » est proclamé le 2 mars 1977, à Sebha, par un « Congrès général du peuple » (Parlement). En l'absence de constitution en Libye, ce texte est la « référence » de l'État libyen kadhafiste.
2. Les otages devaient ensuite être livrés au régime libyen, qui souhaitait avoir en sa possession une monnaie d'échange vis-à-vis de Paris (« Niger : l'enquête avance sur le matériel explosif en provenance de Libye », *RFI*, 28 juin 2011).
3. Les discours sur la présence de « mercenaires africains » ne relevaient pas de seuls fantasmes,

- même s'ils recoupaient les représentations opposants « Noirs » et « Blancs » (« Des centaines de Touaregs maliens et nigériens recrutés par Kadhafi (élus) », *AFP*, 2 mars 2011).
4. International Organization for Migration, "Returnees From Libya. The Bittersweet Experience of Coming Home", *Policy in Brief*, mai 2012.
 5. Les liens entre la Libye de Kadhafi et les populations du Nord-Mali et du Nord-Niger ne sont pas seulement sécuritaires. Ils se déploient également dans les registres familiaux et affectifs. À Agadez, par

- exemple, en juillet 2011, une manifestation de soutien au colonel libyen est interdite, alors qu'au même moment des prières en sa faveur sont organisées dans plusieurs mosquées (Ammour, 2012, p. 2).
6. La « Légion islamique » est une force d'intervention militaire libyenne, connue pour avoir notamment formé l'ossature du corps expéditionnaire dépêché au secours du général Amin Dada en Ouganda. Estimée au début des années 1980 à 6 000-7 000 hommes, elle est officiellement dissoute à la fin des années 1980 après les échecs rencontrés par la Libye au Tchad (Otayek, 1986, p. 88).

septembre 2010 à Arlit². Cinq mois plus tard, le 6 novembre, les forces armées nigériennes annoncent la destruction d'un convoi d'armement libyen à destination du Mali. La circulation d'armements n'est que la partie la plus visible des conséquences d'une crise libyenne qui a accru les tensions économiques, sociales, politiques et identitaires.

Dès les premiers affrontements, et avec en toile de fond les discours violents sur la présence de « mercenaires africains³ », la guerre en Libye a eu des répercussions économiques fortes sur la situation du Sahel dans la mesure où l'assistance de Tripoli « était devenue [...] l'épine dorsale des économies sahéliennes » (Ammour, 2012, p. 1). Après avoir échoué dans ses projets d'unification du monde arabe sous son autorité, d'annexion du Tchad et de lutte contre les États-Unis et Israël, l'ancien dirigeant libyen a en effet poursuivi sa politique d'influence sur le continent africain. La Communauté des États sahélo-sahariens, association régionale économique et culturelle créée en 1998 et regroupant plus de vingt pays autour de la Libye (allant de la Somalie au Sénégal), constituait encore il y a quelques années une « succursale libyenne pour canaliser les flux financiers, les capitaux et les aides au développement de la *jamahiriya* [république populaire] libyenne » (*Le Pays*, cité par Gourdin, 2010, p. 504).

De même, alors que sur 7 millions d'habitants plus de 2 millions de travailleurs immigrés – pour la plupart d'Afrique subsaharienne – travaillaient en Libye et envoyaient de l'argent à leur famille, de nombreuses familles sahéliennes ont directement souffert de l'interruption des transferts de fonds de leurs parents. Chassés par les combats et l'instabilité, mais aussi parce qu'ils avaient perdu leur emploi et étaient persécutés, quelque 87 000 migrants ont quitté la Libye pour le Tchad entre le début de la guerre et le mois de mars 2012, entraînant une importante baisse des envois de fonds⁴. Quant au Niger, il aurait vu revenir 260 000 travailleurs, auxquels s'ajoute la suspension de chantiers de travaux d'infrastructures, comme la route devant relier la frontière à la ville d'Agadez (Ammour, 2012, p. 1).

À cette exacerbation des pressions économiques et sociales s'ajoute la relance de la question touarègue, levier de l'influence et de la puissance libyenne au Sahel. Bien que loin d'être hégémonique régionalement, Kadhafi pouvait en effet « agir sur le commencement comme sur la fin des initiatives armées irrégulières, notamment touareg au Nord-Mali et au Nord-Niger ». Grâce aux ressources retirées de l'exportation de pétrole, il facilitait les « rapprochements entre ces rébellions et les autorités centrales des pays concernés » et maîtrisait « le calendrier des arrangements politiques » (International Crisis Group, 2012, p. 9). En 2009, d'ailleurs, ce sont les pétrodollars du chef libyen qui mettent fin à la rébellion du Mouvement nigérien pour la justice. Le deuxième instrument dont s'est servi le dictateur libyen est l'« intégration » dans les rangs de son armée d'éléments touaregs maliens et nigériens avec un double avantage : nouer des allégeances durables renforçant sa politique d'influence dans le Sahel⁵, et enrôler pour ses projets militaires des combattants expérimentés dans la « Légion islamique⁶ », puis dans des unités spéciales. Le colonel

Kadhafi avait ainsi positionné dans le Fezzan des forces essentiellement constituées de Touaregs d'origine malienne et dans une moindre mesure nigérienne, qui prélevaient une partie de la rente du tourisme désertique local (Haimzadeh, 2011, p. 161 ; Lawel, 2010, p. 57-60).

La progression des rebelles libyens a obligé ces exilés touaregs à trouver asile hors des frontières libyennes. Ils sont donc rentrés chez eux, accompagnés par des Touaregs vivant et travaillant depuis plusieurs dizaines d'années en Libye. Or le retour de ces anciens combattants de Kadhafi a bouleversé le paysage militaire du Sahel. D'une part, durant leur exil, ils ont été formés militairement – parfois au sein de la Légion islamique – et ont développé une identité transcendant les clivages lignagers et structures politiques traditionnelles autour de l'idée d'une « nation touareg » aux fondements mythiques (Bourgeot, 1994, p. 14 ; Deycard, 2011, p. 171-173). D'autre part, devant la progression des rebelles libyens, ils ont préparé leur repli vers le sud. Des armes ont été récupérées pour constituer un arsenal militaire pouvant tantôt servir comme monnaie d'échange, tantôt comme moyen de reprendre les combats dans des pays où les relations avec les pouvoirs issus des indépendances étaient demeurées difficiles, voire tendues. Le président du conseil régional de la région d'Agadez au Niger estimait ainsi, en décembre 2011, que seulement un quart des personnes rentrées de Libye avait été désarmé⁷.

Bien plus qu'au Niger, c'est toutefois au Mali que le retour de ces combattants a fait émerger une nouvelle dynamique de contestation et de revendication. La jonction entre les nouveaux venus de Libye et leurs frères du Mouvement touareg du Nord-Mali d'Ibragim Ag Bahanga⁸, rentré de Libye en janvier 2011 après un exil commencé en 2009, donne naissance en octobre au Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Son état-major est dirigé par un ancien colonel de l'armée libyenne, Mohamed Ag Najim, qui a rejoint Zakak dans la région de Kidal avec un arsenal important (BM 21, BTR 60, missiles sol-sol) et près de quatre cents combattants (Pellerin, 2012, p. 841)⁹. Des dignitaires touaregs auparavant ralliés aux politiques de « réconciliation nationale » prennent le maquis, à l'exemple d'Iyad Ag Ghali – chef d'Ansar Eddine – en décembre 2011, tandis que d'autres désertent l'armée malienne (International Crisis Group, 2012, p. 11).

7. Adamou Rabani, intervention lors du colloque « Sahara de tous les enjeux. Géopolitique, sécurité et développement », Paris, FMSH, 14 décembre 2011.

8. Ibrahîm Bahanga est mort le 26 août 2011, officiellement dans un accident de voiture. Il entreprenait alors de reconstruire une force armée rebelle touarègue au Nord-Mali, en jouant le rôle d'intermédiaire entre les différents groupes et convoyeurs d'armes.

9. Mohamed Ag Najim est un Touareg malien de l'Adagh. Son père a été tué lors de la répression de 1963. Il fait

partie de la cohorte des « intégrés » maliens du régime de Kadhafi présents en Libye dès la fin des années 1970, à qui des titres de séjour de longue durée, voire la nationalité libyenne, ont été accordés. Protagoniste des rébellions touarègues au Mali dans les années 1990, Ag Najim est ensuite retourné servir Kadhafi à Sebha, dans le Fezzan, jusqu'à la chute du régime.

10. Pour les promoteurs de l'Organisation commune des régions sahariennes, le morcellement administratif du Sahara fait obstacle à

la conception et à l'organisation d'une économie saharienne d'ensemble. Le projet est présenté en avril 1956 au Conseil des ministres et la loi promulguée le 10 janvier 1957. Son objectif est d'encourager le développement économique et la promotion sociale des zones sahariennes françaises en agissant notamment dans le domaine des transports terrestres et aériens, et les secteurs agricoles et pastoraux... et l'exploitation du sous-sol (Djibo, 2002, p. 141 ; Grégoire, 2010, p. 30 ; Deycard, 2011, p. 143-145).

Une réactivation de tensions anciennes

Si la dernière rébellion au Nord-Mali renvoie avant tout à l'impact de la guerre en Libye et de la chute de Kadhafi sur le Sahel, la question touarègue est toutefois bien plus ancienne et prend ses racines dans des enjeux politiques et économiques remontant à l'arrivée des soldats et administrateurs français. Malgré le massacre de la mission du colonel Flatters par des combattants Kel Ahaggar en 1881, la France prend progressivement le contrôle du Sahara. Solidement installés à Dori (Burkina Faso) à la fin des années 1890, les Français confortent leur emprise sur les pays situés sur la rive droite du fleuve Niger et soumettent plusieurs tribus entre 1900 et 1905 (Grégoire, 2010, p. 25). La France tisse alors progressivement un maillage administratif et militaire assez serré, tout en dispersant les révoltes et insurrections. À la suite de la défaite du chef touareg Koasen Ag Wantiggida, en 1919, allié au sultan de Koufra qui a déclaré la guerre sainte contre la France en octobre 1914, l'administration coloniale démantèle les grandes confédérations et leur substitue une série de groupes calqués sur le modèle des cantons créés en milieu sédentaire, affectant la puissance des sociétés touarègues et les rapports sociaux en leur sein (Bourgeot, 1994, p. 18).

La perspective de la décolonisation inquiète une partie des chefs coutumiers des zones désertiques. Dans la Boucle du Niger, plus de trois cents notables maures, touaregs et songhaï signent une pétition lancée le 30 mai 1958 et adressée au président français, demandant que leur spécificité ethnoculturelle soit prise en compte dans la géographie politique postcoloniale. Au Niger, une lettre aurait été envoyée en 1960 au général De Gaulle au nom des Touaregs de l'Air par un notable d'Agadez (Deycard, 2011, p. 147-149). Sans succès. Avec l'échec de la tentative d'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS)¹⁰, la décolonisation est menée dans le cadre des frontières administratives de l'empire colonial, morcelant le Sahara entre divers États et écartelant les Touaregs entre l'Algérie et la Libye au nord, le Mali, le Niger et le Burkina Faso au sud. Les axes de transhumance sont coupés. Surtout, le pouvoir est transféré aux « Noirs », les nouvelles élites nationales étant surtout composées d'hommes originaires du sud au Mali et au Niger. Ainsi, l'incorporation au Mali dominé par des Bambara est perçue comme une trahison de la France, avec des clivages exacerbés par la distance et des représentations stéréotypées négatives opposant les Touaregs « blancs », esclavagistes et oisifs, aux Subsahariens « noirs », frustes et soumis (International Crisis Group, 2012, p. 2). Conséquence de ces tensions, du refus des découpages frontaliers de la décolonisation ainsi que de la politique du pouvoir socialiste de Modibo Keita, la première rébellion éclate en 1963 avant de se terminer un an plus tard (Boilley, 2011, p. 152).

Ces oppositions anciennes sont au cœur des violences qui scandent l'histoire du Sahel. Cependant, la rébellion de 2012 prend également son origine dans la persistance, voire l'amplification, des ressentiments, avec des responsabilités qui incombent en premier lieu au régime malien, mais pas exclusivement. En 1964 et jusqu'au début des années 1990, le nord est placé sous tutelle militaire. La répression, combinée aux sécheresses des années 1970 et 1980,

provoque l'effondrement de l'économie pastorale nomade au cœur de l'organisation sociale touarègue et un exil massif vers les pays voisins. Les trop peu nombreux programmes de développement ne permettent pas d'atténuer cette marginalisation, le nord restant un grand oublié des programmes d'éducation, de santé et d'infrastructures. Bien au contraire, ils servent de leviers politiques pour des groupes restreints de bénéficiaires, attisant jalousies et conflits locaux.

Le conflit entre l'État malien et les Touaregs reprend dans les années 1990, avec des revendications indépendantistes, rapidement remplacées par une demande d'autonomie sous la pression du médiateur algérien et de certains chefs touaregs, dont Iyad Ag Ghali. Un premier cycle de négociations aboutit, en 1991, à la signature des accords de Tamanrasset, qui prévoient, entre autres, différentes mesures d'autonomisation du nord et la constitution en région de la zone de Kidal, auparavant rattachée administrativement à Gao. Ces accords provoquent toutefois un schisme entre la tendance modérée et les indépendantistes radicaux, aux désaccords idéologiques s'ajoutant des divisions tribales et politiques – les Touaregs de Gao se seraient retrouvés en minorité devant les populations sédentaires – conduisant à la création de fronts divers. En avril 1992, un Pacte de réconciliation nationale est signé. Ambitieux¹¹, il achoppe néanmoins sur le manque de ressources financières, des retards dans les changements institutionnels et la poursuite des combats. D'anciens militaires maliens, opposés au Pacte national et regroupés dans la milice Ganda Koy, tendent une embuscade à des rebelles intégrés dans l'armée et relancent les affrontements en donnant au conflit le visage d'une guerre raciale avec massacres, suivant un cycle de représailles et contre représailles nourri par l'absence de l'État dans les régions du nord et l'attitude de la hiérarchie militaire¹². Des violences éclatent en parallèle entre groupes touaregs. Au niveau régional, une guerre fratricide oppose en 1994 les combattants du Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), à base sociale Ifoghas, et ceux de l'Armée révolutionnaire pour la libération de l'Azawad (ARLA), regroupant des Touaregs voulant mettre fin à la domination sociale des Ifoghas dans la région (Boilley, 2012, p. 532 ; Klute, 2011, p. 169-172), tandis qu'au niveau local la mise en place de la décentralisation en 1996 alimente également des affrontements, comme dans la zone de Tedjarert au nord de Ménaka autour du découpage territorial (Grémont, 2009).

Lors de la cérémonie de la « Flamme de la paix », le 27 mars 1996 à Tombouctou, les différents acteurs brûlent publiquement plusieurs milliers d'armes et les mouvements armés nomades et les milices d'autodéfense

11. Le Pacte national prévoit une démilitarisation graduelle des 6^e, 7^e et 8^e régions de la République du Mali, ainsi que l'intégration totale des rebelles dans les forces nationales. Il reconnaît aussi la marginalisation économique de ces régions (dénommées Nord-Mali) et promet un plan de redressement

économique, le tout accompagné de changements constitutionnels leur transférant des prérogatives étatiques et ouvrant la voie à des coopérations internationales décentralisées.

12. Les Peuls maliens ont de leur côté créé l'association « Lafia ». Quant aux Bellas, touaregs mais

s'estimant victimes des violences des rebelles, ils réclament une gestion partagée du Pacte national et informent l'opinion internationale qu'un Bella est différent d'un Touareg. Nombre d'entre eux rallient d'ailleurs la milice Ganda Koy à dominante songhaï (Bourgeot, 1996, p. 104-106).

sédentaires annoncent leur dissolution. L'intégration d'ex-combattants avec des grades répondant au seul souci de ne pas froisser les égos, leur nomination à de hautes fonctions administratives sans formation ou encore la présence sur les listes de candidats de personnes n'ayant pas combattu entre 1990 et 1995 (elles sont établies par les anciens chefs de mouvement en étroite collaboration avec les dirigeants de faction et notables politiques locaux et, pour ces derniers, l'intégration est avant tout une ressource à investir) s'avère cependant contre-productive (Deycard, 2007, p. 134 ; Grémont, 2011, p. 185-187). Dans ce contexte, le développement du trafic de drogues sud-américaines, débarquées dans les ports du golfe de Guinée à partir du début des années 2000, renforce un trafic d'armes légères ancien mais qu'aucun programme d'éradication n'a jamais réussi à éliminer, et permet la création de véritables « fiefs ». Les sommes en jeu aggravent aussi les dissensions internes, entre Touaregs, entre Touaregs et Maures, groupes tributaires et nobles, tandis que le matériel de l'armée est utilisé par les officiers intégrés pour créer des milices servant tout autant pour les conflits internes que les trafics, avec la complaisance, voire l'implication directe, des autorités militaires et politiques (Julien, 2011, p. 138-140).

La politique d'Amadou Toumani Touré, élu à la présidence en 2002, n'ajoute pas à l'apaisement. Le régime s'appuie sur des familles locales dominantes plus soucieuses de protéger et renforcer leur influence, en usant de pratiques clientélistes, que de développer la zone. Le manque de projets de développement et leur dévoiement – qui concerne d'ailleurs aussi le Niger (Deycard, 2007, p. 135-136) –, de nouveaux épisodes de sécheresse et l'insatisfaction de combattants touaregs intégrés dans l'armée malienne provoquent, en mai 2006, un retour de la rébellion dans la région de Kidal. Ses chefs, Hassan Ag Fagaga et Ibrahim Ag Bahanga, deux jeunes officiers, dénoncent la discrimination au sein de l'armée. En juillet 2006, de nouveaux accords, toujours parrainés par l'Algérie, sont signés à Alger, reprenant certaines des promesses du Pacte national et notamment la création d'unités spéciales. Cependant, leur constitution se fait de nouveau attendre et Ibrahim Ag Bahanga reprend le maquis. De son côté, la présidence crée deux milices, l'une arabe (sous les ordres d'Abderahmane Ould Meydou), l'autre touarègue (commandée par Alhaji Ag Gamou). Destinées à conduire la contre-insurrection face à Bahanga, elles obéissent à une logique commune : lever des forces présumées loyales à l'État malien en s'appuyant sur les communautés subalternes de l'ordre local nordiste disposées à collaborer avec Bamako pour modifier les rapports de force et obtenir des acteurs armés irréguliers qu'ils se neutralisent temporairement.

Le programme pour la paix, la sécurité et le développement du Nord-Mali, instauré par décret présidentiel le 20 juillet 2010 pour une durée de deux ans, placé sous l'autorité directe du président de la République et présenté comme articulant la sécurité et le développement, ne marque pas de changement réel de politique. La priorité est de militariser le nord, sans pour autant répondre aux attentes. Sur un budget total évalué à un peu moins de 32 milliards de francs CFA, soit environ 48,7 millions d'euros, les équipements et infrastructures

dédiés à la sécurité représentent 42 % du budget global, la composante « gouvernance » 25 %, la part consacrée au développement socio-économique 26 %, la communication environ 1,6 % et les frais de gestion environ 5 %¹³.

L'islam africain à l'heure de la mondialisation

À ces différends anciens non résolus s'ajoutent des dynamiques nouvelles renvoyant à l'implantation de conceptions de l'islam étrangères à la région. Dans les années 2000, des groupes armés algériens issus des islamistes radicaux du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) s'installent dans le nord du Mali. Concrètement, ce redéploiement dans la zone saharo-sahélienne répond à deux objectifs : d'une part, financer la lutte en prélevant une dime sur les trafics qui traversent la région, principalement de drogues et de cigarettes, en échange de laquelle les jihadistes garantissent la sécurité des convois et, d'autre part, relancer un combat mis à mal par les succès des forces de sécurité algériennes et qui a largement perdu de son attrait après les exactions contre les civils algériens, en l'insérant dans le jihadisme global professé par Al-Qaïda à un moment où les États-Unis sont engagés militairement en Afghanistan et en Irak (Benchiba, 2009).

Initialement héritage de la guerre civile algérienne (Chena, Tisseron, 2012), l'implantation de jihadistes maghrébins permet, en se reposant sur des réseaux sociaux et économiques, de faire des groupes armés des acteurs de premier plan de la scène sahélienne. Dans la sphère politique radicale, Mokhtar Belmokhtar, contrebandier associé aux groupes terroristes algériens depuis les années 1990, aurait ainsi contracté des alliances matrimoniales avec la tribu des Bérabiches pour s'assurer de leur bienveillance (Plagnol, Loncle, 2012, p. 42-43)¹⁴. Avant l'insurrection touarègue de janvier 2012, un autre groupe

13. Présidence du Mali, document du projet du Programme spécial pour la sécurité, la paix et le développement du Nord du Mali. Archives personnelles.

14. Évincé du commandement de la *katiba El Moulathamine* à l'automne 2012, Belmokhtar a annoncé en décembre 2012 la création d'un groupe autonome appelé *El Mouwakoune Bidima* (« Les signataires par le sang ») (« Belmokhtar annonce la création de la phalange des "signataires par le sang" », *Le Temps d'Algérie*, 7 décembre 2012).

15. Les trois otages ont été libérés contre une rançon en juillet 2012, après une médiation burkinabaise (« Nord du Mali : le Mujao a marchandé la libération des otages européens », *RFI*, 20 juillet 2012).

16. Le 3 janvier 2013, le site mauritanien Sahara Médias rapporte la création d'une brigade exclusivement « songhai » au sein du Mujao. Le recrutement de ce groupe est toutefois régional comme en témoigne le patronyme de son porte-parole, Abou Walid El Sahraoui, qui a revendiqué l'enlèvement en novembre 2012 d'un ressortissant français dans l'ouest du Mali.

17. Certaines sources affirment que les groupes armés du Nord-Mali bénéficieraient d'une aide financière, voire matérielle, de pays du Golfe et notamment du Qatar (« Notre ami du Qatar » finance les islamistes du Mali », *Le Canard enchaîné*, 6 juin 2012).

18. « Mahamadou Issoufou : "des Afghans et des Pakistanais au nord du Mali" », *RFI*, 7 juin 2012.

19. « Le double jeu de la République islamique d'Iran en Afrique », *Afrik.com*, 21 janvier 2011, entretien avec Bernard Hourcade ; « L'Iran au cœur d'un trafic d'armes en Afrique », blog d'Armin Arefi, *LeMonde.fr*, 27 novembre 2010.

20. Après à sa carrière de rebelle touareg dans les années 1990, Iyad Ag Ghali s'est converti à un islam rigoriste sous l'influence du Tabligh et réalise un voyage dans une mosquée fondamentaliste de Saint-Denis en 2002, avant d'obtenir un poste de diplomate en Arabie Saoudite qui lui aurait permis de se rapprocher de groupes intégristes (Lecocq, Schrijver, 2007, p. 150 et p. 154-156).

21. Fin 2010, des diplomates algériens estimaient le montant des rançons versées à AQMI à 50 millions d'euros depuis 2003, soit 2,5 millions par otage environ.

armé islamiste, issu d'une scission avec AQMI par des jihadistes arabes au Nord-Mali, voit également le jour : le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), dont le premier acte est l'enlèvement d'humanitaires italiens et espagnols en décembre 2011 au sein des camps sahraouis de Tindouf en Algérie¹⁵. Dirigé par l'émir malien Ahmed Ould Amar, mais fortement influencé par le Mauritanien Hamada Ould Mohamed Khair, chef de la commission juridique du groupe, il recruterait nombre de locaux¹⁶. Pour les commerçants et les jeunes sans emploi ni ressources, ces groupes terroristes constituent en effet des opportunités importantes de revenus dans des régions dont les habitants s'estiment délaissés et oubliés (Boilley, 2012, p. 384-385).

La pénétration de l'islam radical ne saurait toutefois s'expliquer par la seule installation d'islamistes radicaux algériens au Sahel. Depuis trois décennies, des dynamiques de recomposition du champ religieux en Afrique associent les acteurs économiques et intellectuels locaux aux acteurs religieux transnationaux entraînant une redéfinition des normes sociales de l'espace public de la région. Les promoteurs d'un islam conservateur de tendance wahhabite ont en effet initié un processus de renégociation des termes du religieux au Sahel, en s'appuyant sur des réseaux marchands, culturels ou politiques (Triaud, Villalón, 2009). Alors que la montée de l'insécurité faisait fuir les représentants occidentaux des organisations non-gouvernementales de développement, les investissements des monarchies pétrolières du golfe arabo-persique dans des hôtels ou des centres culturels au Sahel¹⁷, ou encore l'aide humanitaire, ont facilité la diffusion de ces interprétations de l'islam (Gutelius, 2007, p. 62-65), tout comme les logiques politiques antagonistes à l'échelle globale. Selon le président nigérien Mahamadou Issoufou, des Afghans et des Pakistanais auraient rejoint au printemps 2012 le Nord-Mali¹⁸. De même, l'Iran a développé sa présence en Afrique, avec une politique qui s'inscrit dans une stratégie globale de contre-hégémonie et de dissidence face aux intérêts américains, israéliens et des monarchies sunnites du golfe arabo-persique¹⁹.

Cette mondialisation de l'islam africain, qui l'a mise en contact avec ses versions les plus conservatrices et radicales, a favorisé l'émergence d'une lutte symbolique autour des représentations et des pratiques religieuses légitimes, mais aussi du modèle de société. Les élites religieuses maliennes ont ainsi été sollicitées pour affirmer dans l'espace public leur démarcation stricte avec le terrorisme et les exactions des groupes armés au nord du Mali. Concernant les relations des populations du Nord-Mali avec AQMI, l'installation du GSPC au Nord-Mali est surtout vécue en 2003 comme une gêne car le groupe salafiste attire l'attention et plonge « dans l'ombre les mouvements armés touaregs » (Boilley, 2012, p. 383). Depuis, des relations ont été nouées et la puissance d'Ansar Eddine s'est très vraisemblablement accrue grâce aux liquidités que les jihadistes auraient mises à sa disposition, et Iyad Ag Ghali²⁰ aurait bénéficié de l'appui d'hommes de la *katiba Al Ansar* d'Abdelkrim El Targui (International Crisis Group, 2012, p. 8 et 17)²¹. Mais, dans le même temps, les anciennes conceptions n'ont pas disparu : en août 2012, les populations de Gao ont réussi

à éviter aux islamistes contrôlant la ville de couper la main d'un jeune homme accusé de vol²², rappelant que les traditions locales de la lecture de l'islam diffèrent de celles défendues par les groupes armés qui ont évincé le MNLA. L'opposition entre le groupe Ansar Eddine et le MNLA est d'ailleurs révélatrice de ces conceptions opposées. Alors qu'Ansar Eddine revendique l'application de la charia au Mali, le MNLA demande un État laïc et est plus proche des pratiques traditionnelles touarègues reposant sur un islam tolérant et respectant la place des femmes dans l'ordre social²³.

Le départ des soldats maliens et l'éviction des combattants du MNLA des localités du nord du Mali a, en tout cas, laissé le champ libre aux groupes islamistes pour leurs activités, imposer leur loi sur les territoires et propager leur conception de l'islam, si besoin en usant de la force. Outre la destruction de mausolées de saints musulmans à Tombouctou, plusieurs amputations ont été relevées par Amnesty International, tout comme l'aggravation durant l'été 2012 de la répression des comportements considérés comme non islamiques. Des patrouilles circulent d'une maison à l'autre pour vérifier que les femmes portent bien le voile et que les hommes ne boivent pas d'alcool ou ne fument pas. Quant aux radios locales, elles diffusent des messages demandant aux femmes de porter des gants et des chaussettes (Amnesty International, 2012, p. 7-9)²⁴.

Une intervention militaire internationale en débat

Confronté à la crise la plus grave depuis son indépendance, le Mali peine à sortir de la situation politique et militaire dans laquelle il est empêtré depuis le début de la rébellion du MNLA. Si le président Traoré a officiellement sollicité au début du mois de septembre 2012 un appui logistique aérien et l'envoi de cinq bataillons de la CEDEAO sur la ligne de démarcation entre le nord et le sud pour appuyer les forces maliennes, l'autorité du pouvoir politique reste fragile. Cheick Modibo Diarra, nommé Premier ministre pendant l'été, est obligé de démissionner par des militaires de l'ex-junte le 11 décembre 2012. Diarra, qui

22. « Application de la charia : Gao fait de la résistance », *Le Katois*, 7 août 2012.

23. L'opposition entre Ansar Eddine et le MNLA n'est pas seulement sociale. Politiquement, le MNLA représente les réfractaires aux accords d'Alger (les proches de Bahanga) et ceux qui en ont été graduellement évincés (les membres de la tribu Idran d'Ag Najim), aux dépens de celui qui avait tenu le premier rôle lors du règlement du soulèvement de 2006, Iyad Ag Ghali. De même, il ne faut pas oublier l'importance des trafics et les luttes que engendre leur contrôle.

24. Il semblerait que le projet d'imposer la charia ait été envisagé

dès le départ comme devant se faire progressivement (AFP, « Nord-Mali – AQMI : Abdelmalek Droukdel appelle à imposer "graduellement" la charia », *Jeune Afrique*, 24 mai 2012).

25. Sanogo n'a pas de poste au sein du gouvernement, mais il préside une commission chargée de la réorganisation de l'armée malienne, ce qui lui assure encore une influence notable.

26. « Crise du Nord, la lettre de Dincounda Traoré, le moral de la troupe : le colonel Youssouf Traoré lève le voile », *Mali Demain*, 7 septembre 2012.

27. Cette mission, nommée EUTM Mali, est évaluée à 350-400 personnes, dont environ deux

cents formateurs, avec un mandat d'une durée de quinze mois pour former dans le sud du Mali des unités opérationnelles maliennes.

28. À la suite d'une demande de Niamey, et avec l'appui de la France, qui possède d'importants intérêts énergétiques à travers l'exploitation de l'uranium nigérien à Arlit et Imouraren dont la mise en service est prévue pour fin 2013, l'Union européenne a dépêché plusieurs formateurs en août 2012 pour le renforcement des capacités des forces de sécurité du Niger, dans le cadre de la mission EUCAP SAHEL Niger.

était favorable à une intervention étrangère rapide au nord, souhaitait aussi se présenter aux élections présidentielles prévues pour l'année 2013 et tentait de chercher des appuis dans la classe politique.

Les divisions de l'espace politique malien s'articulent notamment autour de la possibilité d'une intervention étrangère et de la reconstruction d'institutions légitimes. Une partie des putschistes, emmenée par le colonel Yousouf Traoré et appuyée par le Mouvement populaire du 22 mars (MP22), qui avait soutenu le putsch du capitaine Sanogo²⁵, s'opposait encore peu avant le sommet du 26 septembre à l'ONU à une présence militaire étrangère, avançant la sauvegarde de la souveraineté nationale malienne et le blocage de cargaisons d'armes dans le port de Conakry sur ordre de la CEDEAO²⁶. Le Front uni pour la défense de la démocratie, qui rassemble de nombreux partis et associations, reproche de son côté alors aux autorités intérimaires leur manque de légitimité et de fermeté sur le dossier du Nord-Mali. L'organisation de l'élection présidentielle, initialement prévue au printemps 2012, butte certes sur la partition du territoire, mais aussi la faiblesse de l'offre politique, les moyens à la disposition du gouvernement de transition et l'attitude d'une partie de l'armée.

Le 20 décembre 2012, sur proposition française, la résolution 2081 du Conseil de sécurité de l'ONU a demandé l'organisation de l'élection présidentielle dans les plus brefs délais et autorisé le déploiement de la Mission de soutien au Mali (MISMA). Si l'Union européenne décide alors de monter une mission de formation²⁷, les réticences restent fortes devant le principe ou les modalités d'un engagement militaire international de pays africains au Mali. Face aux incertitudes quant aux capacités des troupes africaines à maîtriser un théâtre opérationnel complexe, les États-Unis, sans pour autant remettre en cause une intervention, sont réservés quant à son calendrier et à ses conséquences éventuelles sur la situation régionale. Ils estiment nécessaire la reconstruction d'un État malien solide et l'instauration d'un gouvernement légitime avant tout engagement de troupes africaines. Ban Ki-Moon, conseillé sur l'Afrique de l'Ouest par l'Algérien Saïd Djinnit, fait alors aussi part de ses craintes quant aux répercussions humanitaires et sécuritaires d'une intervention étrangère qui pourrait menacer la vie des otages détenus au Sahel ou accroître l'instabilité politique dans la région.

Chez les dirigeants d'Afrique de l'Ouest, malgré une préoccupation commune devant l'évolution du Nord-Mali, les divergences dominent autour de l'intervention, rendant plus difficile la mobilisation des soldats devant composer la force africaine internationale. D'un côté, le président Mahamadou Issoufou a réclamé à plusieurs reprises, durant l'été 2012, une intervention militaire au Nord-Mali. Son pouvoir reposant lui-même sur des équilibres précaires, la longue frontière commune qu'il possède avec le Mali et la récurrence de rébellions touarègues – la dernière entre 2006 et 2009 – lui faisant craindre pour sa propre stabilité d'autant que, lors de l'enlèvement des sept employés d'Areva et de Satom fin 2010, les ravisseurs s'étaient ensuite réfugiés au Mali²⁸. De l'autre, en septembre 2012, le Sénégal et le Ghana ont annoncé refuser toute participation de leurs troupes à une telle intervention. Même le président mauritanien,

Mohamed Ould Abdel Aziz, s'est prononcé en défaveur d'une opération militaire internationale²⁹. Les craintes d'enlèvement d'une force africaine et les critiques concernant les opérations menées contre AQMI par l'armée mauritanienne pourraient expliquer qu'il n'est pas opportun de s'impliquer au-delà de ses frontières au moment où l'ordre intérieur n'est pas au beau fixe. Confronté à l'émergence début 2011 du « Mouvement du 25 février », qui regroupe des jeunes militants démocrates, la présidence fait également face à une radicalisation de l'opposition. La Coordination de l'opposition démocratique, qui regroupe les opposants politiques à Ould Abdel Aziz et considère les opérations antiterroristes comme une « guerre par procuration », a en effet rejeté durant l'été la proposition d'Ould Boulkheir – chef de l'Alliance progressiste populaire et président de l'Assemblée nationale – de promouvoir la mise en place d'un gouvernement d'union nationale³⁰.

L'Algérie, enfin, forte de son rôle de puissance régionale, a durant le second semestre de l'année 2012 fait preuves de réticences à s'engager militairement, même si l'Armée nationale populaire a mené quelques actions de faible portée en territoire malien, pour prévenir l'infiltration de groupes armés sur son sol et protéger les frontières méridionales et orientales. Plusieurs grilles de lecture peuvent être mobilisées pour expliquer cette attitude. D'abord, les dirigeants algériens se méfient d'un renforcement de la présence française, voire occidentale, dans une zone qu'ils considèrent comme leur sphère d'influence. La création en 2010 d'un Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cémoc) à Tamanrasset et, pour le renseignement, de l'Unité de fusion et de liaison à Alger, relevait d'ailleurs de cette logique sans pour autant donner les gages concrets de sa réussite opérationnelle (Chena, 2011, p. 111-112 ; Tisseron, 2011, p. 105-106). Ensuite, l'indécision caractérisant la politique algérienne pourrait être la conséquence d'une politique de « couverture de risque » résultant de la mauvaise gestion diplomatique de la crise libyenne (Arief, 2012). Enfin, en privilégiant les négociations avec le MNLA et Ansar Eddine, avec pour conséquence une déclaration commune de cessation des hostilités à Alger le 21 décembre 2012 – dénoncée par Iyad Ag Ghali le 2 janvier –, les dirigeants algériens répondent aux préoccupations des populations touarègues du sud du pays³¹.

29. « Envoi de forces au Nord-Mali : le Sénégal, la Mauritanie et le Ghana disent non », *Les Échos* (Mali), 20 septembre 2012. Le Sénégal est revenu sur cette position en annonçant, peu après le déclenchement de l'opération

militaire française « Serval », l'envoi de cinq cents militaires.

30. En vertu de la constitution mauritanienne, le président Ould Abdel Aziz a un mandat de cinq ans à compter du 19 juillet 2009, date de son élection à la présidence (le

général est arrivé au pouvoir le 6 août 2008 à la suite d'un putsch).

31. Sur les Touaregs du sud algérien, on peut se référer aux travaux de Keenan (2004) et Badi (2010 et 2012).

Conclusion

Le renversement du régime de Kadhafi a rompu les fragiles équilibres géopolitiques au Mali. Le retour d'exilés libyens aux revendications autonomistes ou indépendantistes a relancé des contentieux anciens non résolus entre des groupes touaregs et les élites au pouvoir. De même, il a révélé l'incapacité de l'armée et de l'État maliens à produire de la sécurité et à construire une nation, sous l'effet à la fois des choix réalisés par les autorités et le président Amadou Toumani Touré, mais aussi de l'emprise d'acteurs criminels et terroristes transnationaux pour certains imbriqués avec les représentants de l'État et le rôle politique de l'institution militaire, du moins une partie de celle-ci.

La faillite de l'État malien n'est toutefois qu'une des dimensions des dynamiques révélées par les bouleversements de l'année 2012. Ainsi, dans le domaine religieux, l'islam sahélien est travaillé par la mondialisation à travers l'action d'acteurs radicaux étrangers à la région et les déplacements de Sahéliens eux-mêmes dans d'autres espaces du monde musulman. À cet égard, l'implantation des jihadistes d'AQMI n'est que la partie émergée de tendances religieuses plus profondes, qui touchent à des degrés divers l'ensemble de la société malienne. Le 13 août 2012, Bamako a d'ailleurs été le théâtre d'un grand meeting pour la paix, à l'appel du Haut Conseil islamique du Mali dont le président, Mahmoud Dicko, dispose d'une influence grandissante.

Alors que début janvier 2013 le nombre de réfugiés et déplacés était estimé à 400 000 personnes, les manœuvres des différents acteurs du dossier malien apparaissent en tout cas humainement lourdes de conséquences pour la sous-région. À l'échelle du seul Mali, sortir de la crise dans laquelle est entré le pays en 2012 impose un effort de la communauté internationale dépassant le seul cadre militaire pour reconstruire un État de droit, mettre fin aux errements de politiques délétères pour les régions du nord et renforcer l'idée de nation par des mesures politiques destinées à apaiser les tensions. Un modèle existe avec le Pacte national de 1992, à condition que les choix réalisés alors dans sa mise en œuvre ne soient pas réédités et que les discours ethniques et racistes, audibles notamment au sein des milices mais également sous-jacents aux représentations des partisans d'une « nation touarègue », ne nourrissent des antagonismes prenant le pas sur la conciliation.

Bibliographie

Ammour, L.A. (2012), « L'après-Gadhafi au Sahara-Sahel », *Notes internacionales CIDOB*, n° 44, janvier.

Amnesty International (2012), « Mali : les civils paient un lourd tribut au conflit », 20 septembre.

Arief, A. (2012), "Algeria and the Crisis in Mali", *Actuelle de l'IFRI*, 19 juillet.

Badi, D. (2010), « Les relations des Touaregs aux États : le cas de l'Algérie et de la Libye », *Note de l'IFRI*.

Badi, D. (2012), « Les Touaregs algériens et l'État central », *Dynamiques internationales*, n° 7, octobre.

Benchiba, L. (2009), « Les mutations du terrorisme algérien », *Politique étrangère*, n° 2, p. 345-352.

Bernus, E. (1993), *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Paris, L'Harmattan.

Boilley, P. (2011), « Géopolitique africaine et rébellions touarègues. Approches locales, approches globales (1960-2011) », *L'Année du Maghreb*, VII, p. 151-162.

Boilley, P. (2012), *Les Touaregs Kel Adagh*, Paris, Karthala.

Boilley, P. (2012), « AQMI et le terrorisme islamique au Sahel. Isolement ou enracinement ? », in O. Goerg, A. Pondopoulo, *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Karthala, p. 379-389.

Bourgeot, A. (1994), « Révoltes et rébellions en pays touareg », *Afrique contemporaine*, n° 170, p. 3-19.

Bourgeot, A. (1996), « Les rébellions touarègues : une cause perdue ? », *Afrique contemporaine*, numéro spécial, p. 99-115.

Bourgeot, A. (2000), « Sahara : espace géostratégique et enjeux politiques (Niger) », *Autrepart*, n° 16, p. 21-48.

Chena, S. (2011), « Portée et limites de l'hégémonie algérienne dans l'aire sahélo-maghrébine », *Hérodote*, n° 142, p. 108-124.

Chena, S., Tisseron, A. (2012), « Violence politique et lutte contre-terroriste en Algérie », *Dynamiques internationales*, n° 7, octobre.

Deycard, F. (2007), « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », *Afrique contemporaine*, n° 108, p. 127-144.

Deycard, F. (2011), *Les rébellions touarègues du Niger : combattants, mobilisations et culture politique*, Institut d'études politiques de Bordeaux, thèse en science politique soutenue le 12 janvier.

Djibo, M. (2002), « Rébellion touarègue et question saharienne au Niger », *Autrepart*, n° 23, p. 135-156.

Gourdin, P. (2010), *Géopolitiques. Manuel pratique*, Paris, Choiseul.

Grégoire, É. (2010), *Touaregs du Niger. Le destin d'un mythe*, Paris, L'Harmattan.

Grémont, C. (2009), « Des Touaregs à l'épreuve de la frontière. Cohabitation et confrontations dans la zone de Tedjarert (nord-est du Mali) », in S. Caratini, *La Question du pouvoir en Afrique du Nord et de l'Ouest*, vol. II, Paris, L'Harmattan, p. 27-65.

Grémont, C. (2011), « Ancrage au sol et (nouvelles) mobilités dans l'espace saharo-sahélien », *L'Année du Maghreb*, VII, p. 177-189.

Gutelius, D. (2007), "Islam in Northern Mali and the War on Terror", *Journal of Contemporary African Studies*, vol. XXV, n° 1.

Haimzadeh, P. (2011), *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Paris, Lattès.

International Crisis Group (2011), « L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad », rapport « Afrique », n° 180, 21 octobre.

International Crisis Group (2012), « Mali : éviter l'escalade », rapport « Afrique », n° 189, 18 juillet.

Julien, S. (2011), « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, p. 125-142.

Keenan, J. (2004), *The Lesser Gods of the Sahara*, Londres, Frank Cass Publishers.

Klute, G. (2011), "From Friends to Enemies. Negotiating Nationalism, Tribal Identities, and Kindship in the Fratricidal War of the Malian Tuareg", *L'Année du Maghreb*, VII, p. 163-175.

Lawel, C.K. (2010), *La Rébellion touareg au Niger*, Paris, L'Harmattan.

Lecocq, B., Shrijver, P. (2007), "The War on Terror in a Haze of Dust. Potholes and Pitfalls in the Saharan Front", *Journal of Contemporary African Studies*, vol. XXV, n° 1.

Martinez, L. (2010), *Violence de la rente pétrolière. Algérie, Irak, Libye*, Paris, Presses de Sciences Po.

Otayek, R. (1986), *La Politique africaine de la Libye*, Paris, Karthala.

Ould Bah, M.F., Ould Cheikh, A.W. (2009), « Entrepreneurs moraux et réseaux financiers en Mauritanie », *Afrique contemporaine*, n° 231, p. 99-117.

Pellerin, M. (2012), « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, n° 4, p. 835-847.

Plagnol, H., Loncle, B. (2012), « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », Assemblée nationale, rapport d'information n° 4431, 6 mars.

Tisseron, A. (2011), « Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara », *Hérodote*, n° 142, p. 98-107.

Triaud, J.-L., Villalon, L. (2009), « Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, n° 231, p. 23-42.